



FNEC FP FO 49
Fédération FO de l'enseignement
Section du Maine et Loire
snudifo49@gmail.com

à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale DSDEN,
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49000 Angers

Angers le 2 juillet 2024,

Monsieur le Directeur Académique,

Sur consigne ministérielle, et après avoir décidé il y a une semaine de reporter les ajustements de carte scolaire en septembre (comme cela se fait traditionnellement dans notre département et sans qu'aucune fermeture de classe ne soit prononcée en septembre), vous nous annoncez qu'il y aura bien des ajustements de carte scolaire, mais après les élections, **pendant les vacances scolaires : le 9 juillet**. Vous ne voulez pas transmettre votre projet ou tout **document de travail avant le lundi 8 juillet**. Il faudrait donc que les opérations de carte scolaire, dont d'éventuelles fermetures de classes, aient lieu après les élections législatives, après la « période de réserve électorale », puisque l'École serait un « sujet sensible ».

Alors que les enseignants sont en congés et qu'ils ne pourront pas s'organiser avec les parents, les élus pour défendre leur outil de travail, votre décision va venir désorganiser les écoles du département, et ce, sans discussion possible. Il ne faudrait pas faire d'agitation pouvant mettre en difficulté le gouvernement qui a décidé de 650 suppressions de postes à la rentrée 2024 auxquelles s'ajoute un plan d'économies de 692 millions d'euros dans l'Éducation nationale.

Nous considérons cette décision comme un véritable choc pour l'école publique et ses personnels qui seront tous en congés au moment où vous prendrez des décisions de carte scolaire. C'est un véritable coup de massue pour les parents et les élus qui ne pourront s'organiser pour défendre leur école. C'est le mépris habituel de ce gouvernement envers l'école et ses enseignants.

Des opérations de carte scolaire en plein mois de juillet auront inévitablement des conséquences pour les écoles et les collègues qui devraient revoir leur organisation en plein milieu de l'été : répartition des classes annulées, parents non-informés, listes d'élèves en suspens, (ré)affectations d'enseignants qui auraient ainsi lieu durant les congés d'été, qui auraient pu participer au mouvement, problématiques d'annulation des commandes de matériel... C'est donc l'incertitude et la colère pour plusieurs écoles du département en attente d'ouverture, ou redoutant une fermeture de classe.

Nous vous rappelons que, **réglementairement, le CSA-SD doit se tenir 8 jours après communication de votre projet de carte scolaire (article 88 du décret 1427-2020 : « Communication doit être donnée aux membres titulaires et suppléants de l'instance de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »)**

Dans ce contexte où les écoles ne pourront savoir avant de partir en congés si elles sont impactées par une mesure de carte scolaire impliquant un changement de la structure et de l'organisation pédagogique.

Comme nous vous le disions lors du Groupe de travail du 18 juin 2024, une seule solution est démocratique et incontestable : **aucune fermeture ne doit être actée et imposée en plein mois de juillet ni même au mois de septembre, et toutes les demandes d'ouvertures et d'annulation de fermetures doivent être satisfaites.** Aucun collègue ne doit perdre son poste, ni en juillet, ni en septembre. Aucune école ne doit être mise en difficulté.

Dans un courrier à suivre, nous vous envoyons donc la liste des ouvertures de classes défendues par notre syndicat FO mandaté par les collègues.

Monsieur le directeur académique, si vous maintenez vos ajustements de carte scolaire en plein mois de juillet, nous refuserons de les cautionner en participant à cette opération totalement méprisante pour les personnels et leurs représentants.

Nous vous prions de croire en notre sincère détermination à mettre un coup d'arrêt à la casse des services publics et à notre attachement viscéral à l'École Publique, laïque et Républicaine.

Magali LARDEUX
FNEC FP FO 49

Cathy GADBIN
SNUDI FO 49